AMFIS
association des
maîtres ferblantiers et
installateurs sanitaires

A l'attention des membres de
l'AMFIS

N/Réf. : DR/PL/hb

Genève, le 19 novembre 2026

Concerne : Entrée en vigueur du régime d'installateur agréé eau potable

Cher membre,

Le cadre applicable aux installations d'eau potable évolue à Genève. Ainsi, un système d'installateurs agréés entrera prochainement en vigueur. Nous souhaitons vous en présenter les grandes lignes afin que vous puissiez anticiper ce changement.

Ce qui changera pour votre entreprise

Les entreprises d'installation sanitaire devront engager des installateurs agréés eau potable pour assurer la responsabilité des travaux réalisés sur les installations d'eau potable, conformément aux directives de la SVGW (l'Association suisse pour l'eau, le gaz et la chaleur).

Chaque entreprise devra employer au moins un installateur agréé. Dès 100 collaborateurs, elle devra disposer d'un installateur agréé supplémentaire.

Une formation à prévoir

Pour devenir installateur agréé eau potable, la SVGW propose une formation spécifique d'environ 80 heures. Celle-ci est actuellement donnée à Yverdon-les-Bains.

Lien vers le Cours sur les directives Eau potable (Installateur Agréé Eau SVGW)

Du temps pour vous adapter

Les entreprises disposeront d'une période transitoire de cinq ans à compter de l'entrée en vigueur du nouveau règlement (probablement dès le mois de décembre 2026). Il permettra de former le personnel et de se conformer aux nouvelles exigences.

À ce stade, nous vous invitons à identifier les personnes de votre entreprise qui pourraient assumer cette responsabilité et suivre la formation correspondante.

Nous vous adresserons une information détaillée sur la mise en œuvre du dispositif et les formations dès que l'ensemble des modalités sera confirmé.

Adresser la correspondance à AMFIS : Avenue Eugène-Pittard 24 – CP 264 – 1211 Genève 12
T. 022 702 03 04 – **amfis@mbg.ch** – **www.mbg.ch/amfis**
Réception du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

MBG
Groupement des Métiers techniques du Bâtiment Genève

Pour toute question liée à la formation, aux examens de la SVGW en Suisse romande et à la liste des installateurs agréés eau potable, vous pouvez contacter les responsables formation de la SVGW :

Kerstin Ahrens Riehling : k.ahrens@svgw.ch
021 310 48 65

Heinz Hekele : h.hekele@svgw.ch
044 288 33 16

David RAWYLER
Président

Adresser la correspondance à AMFIS : Avenue Eugène-Pittard 24 – CP 264 – 1211 Genève 12
T. 022 702 03 04 – **amfis@mbg.ch** – **www.mbg.ch/amfis**
Réception du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

MBG
Groupement des Métiers techniques du Bâtiment Genève